

LA CHARTE DÉPARTEMENTALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bénéficiaires : Toute entreprise, tout secteur confondu, implantée en Vendée
et immatriculée au Répertoire des Métiers



Vendée



Conseil individuel



1 demi-journée



Gratuit



Objectifs

- Reconnaître vos engagements en faveur de l'environnement
- Marquer votre identité et vous différencier de vos concurrents
- Afficher les valeurs que vous défendez, à travers vos engagements, vos pratiques, votre gestion éco-responsable
- Faire des économies concrètes en réduisant vos consommations
- Adopter une attitude moderne et citoyenne attendue par la clientèle
- Anticiper la réglementation environnementale et innover dans le cadre de vos initiatives



Descriptif

- Informier et sensibiliser le chef d'entreprise à la Charte
- Compléter un bulletin permettant de déterminer les domaines d'engagement
- Réaliser le dossier de candidature pour l'obtention de la Charte
- Présenter votre dossier de candidature pour l'obtention de la Charte
- Présenter votre dossier en Comité départemental d'Attribution
- Attribuer la « Charte départementale du Développement Durable » à l'entreprise sélectionnée avec son kit de communication
- Faire le bilan à moyen terme et renouveler l'attribution de la Charte

Partenaires :
TRIVALIS, SYDEV, VENDEE EAU



02 51 44 35 40

entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Pays de la Loire
Vendée